



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

métallurgie

Question écrite n° 121968

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation de l'entreprise Rio Tinto à Saint-Jean-de-Maurienne. Ses salariés sont très inquiets pour l'avenir de leur usine et du laboratoire de recherche sur les fabrications. Aujourd'hui en effet, les conditions pour assurer la continuité de la production ne sont pas réunies : non seulement l'approvisionnement énergétique n'est pas garanti après 2013, mais l'investissement annuel a aussi été divisé par trois. 150 postes déjà ont été supprimés. La direction de l'entreprise a fait part de son intention d'informer les salariés sur le développement de leur site avant la fin de l'année 2011. Pour l'heure, aucune démarche n'a été accomplie en ce sens. Les salariés dénoncent le report continu de ces annonces, qui provoque un profond désarroi dans chaque famille. L'inquiétude grandit également dans toute la vallée de la Maurienne. Les conséquences économiques et sociales de l'éventuelle fermeture du site de Rio Tinto sur ce site seraient en effet désastreuses pour tout le bassin d'emploi. La vallée ne peut en effet compter que sur le tourisme pour assurer son développement. Elle demande donc au Gouvernement de veiller scrupuleusement à ce que la direction Rio Tinto garantisse le niveau d'investissement nécessaire au développement du site de Saint-Jean-de-Maurienne. Dans la mesure où l'État est actionnaire majoritaire d'EDF, elle lui demande également de s'engager très fermement à garantir l'approvisionnement énergétique de cette entreprise pour que soit possible le maintien d'une activité de production d'aluminium dans cette vallée et dans notre pays.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121968

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11949

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)